



Le trésorier
Guillaume
Cousin

Appel à cotisation 2025

Cher(e) ami(e) staélien(ne),

Afin de soutenir nos activités, dont le prochain Colloque de Coppet qui aura lieu à l'automne 2027, nous vous remercions de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation **avant le 25 novembre 2025**. Si vous effectuez votre renouvellement après cette date, votre adhésion comptera pour l'année civile suivante.

Les cotisations versées nous permettent également de poursuivre la publication de notre revue, les *Cahiers staéliens* (envoyés automatiquement aux membres à jour de cotisation au 1^{er} décembre).

☐ M. ☐ Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pays :

Courriel :

Je renouvelle mon adhésion à la Société des Études Staéliennes en tant que membre

- ☐ étudiant (15 euros) ☐ titulaire (35 euros) ☐ enthousiaste (50 euros)
- ☐ donateur (montant libre, supérieur à 35 euros)

et acquitte ma cotisation par l'un des moyens suivants :

- ☐ **adhésion par Paypal** à cette adresse : <http://www.stael.org/adhesion/>
- ☐ **chèque bancaire** en euros sur une *banque française* à l'ordre de la Société des Études Staéliennes, à envoyer à Guillaume Cousin, 46 rue Léon Monnier – F-62160 Bully-les-Mines
- ☐ **virement bancaire ou international** sur le compte
BRED 10107 00330 00020018449 24
(IBAN : FR76 1010 7003 3000 0200 1844 924 – BIC : BREDFRPPXXX)
- ☐ **mandat international** à l'ordre de Guillaume Cousin, 46 rue Léon Monnier – F-62160 Bully-les-Mines

POUR LES MEMBRES HORS DE LA ZONE EURO : CONTACTER LE TRESORIER

Quel que soit le mode de paiement, ce bulletin est à renvoyer au trésorier :

Guillaume Cousin, 46 rue Léon Monnier – F-62160 Bully-les-Mines
tresorerie@stael.org

☐ Je désire recevoir un reçu fiscal